

AVIS DE COURSE

CHAMPIONNAT DE LIGUE 2018/2019

Dates complètes : 16 mars 2019

Lieu : ARCACHON

Autorité Organisatrice (OA) : Cercle de la Voile d'Arcachon

Grade 5 A

Série : KITE FOIL OPEN et FORMULE 41 FOIL

La mention « [DP] » dans une règle de l'AC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

0. LIEU

Les conditions météorologiques sont de type : vents dominants nord-ouest, température de l'eau 11 °C, température de l'air entre 5°C et 15 °C.

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*.
- 1.2 Les règlements fédéraux.
- 1.3 Le règlement sportif et ses annexes de la Ligue de Voile Nouvelle-Aquitaine.

2. PUBLICITE DE L'EPREUVE [DP]

Les kiteboards peuvent être tenus d'arborer la publicité choisie et fournie par l'AO.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

3.1 La régata est ouverte aux KITE FOIL OPEN et FORMULE 41 FOIL

3.2 Les kiteboards admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire joint et en l'envoyant accompagné des frais d'inscription requis, à :

Cercle de la Voile d'Arcachon
Centre Nautique Pierre MALLET
Port de plaisance 33120 ARCACHON

au plus tard le 15 mars 2019.

3.3 Les concurrents possédant une licence FF Voile doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence Club FF Voile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
- ou leur licence Club FF Voile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,
- une autorisation parentale pour les mineurs
- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
- le certificat de jauge ou de conformité

3.4 Les concurrents ne possédant pas de licence FF Voile et ne sollicitant pas une sélection au Championnat de France pourront présenter une licence FF Voile journée validée par un certificat médical de non contre-indication à la pratique du kiteboard en compétition datant de moins d'un an.

4. DROITS A PAYER

4.1 Droits d'inscription: 20,00 € par coureur, 10,00 € pour les jeunes compris espoirs.

4.2 Pour le lycra de la compétition, un chèque de caution de 50,00 € à l'ordre de l'Autorité Organisatrice est demandé lors de la confirmation des inscriptions.

5. PROGRAMME

Programme	Date	Heure
Confirmation des Inscriptions	16 mars	08 h 30 à 10 h 30

Jour de course

Date	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement	Classes
16 mars	11 h 00	Toutes classes

- 5.4 Aucun signal d'avertissement ne sera donné après 16 h 00
 5.5 Le programme détaillé des courses est décrit dans les Instructions de Course et précisé lors de la réunion des concurrents.
 5.6 Les détails et les précisions d'information sur les événements sociaux sont affichés sur le tableau officiel.

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront affichées suivant les prescriptions fédérales.

7. LES PARCOURS

- 7.1 Les parcours seront décrits dans les instructions de course en respect de la réglementation en vigueur et seront précisés sur le tableau officiel et expliqués lors de la réunion des concurrents.
 7.2 L'emplacement de la zone de course est défini en annexe.

8. SYSTEME DE PENALITE

Suivant RCV F4.44

9. CLASSEMENT

Le nombre de courses devant être validées pour valider la compétition est 1.

10. SECURITE [DP]

Les systèmes de sécurité suivants sont obligatoires :

- Sécurité de l'aile : déclencheur et libérateur.
- Sécurité du concurrent : aide à la flottabilité, casque et dispositif de repérage lumineux.

11. IDENTIFICATION

Chaque concurrent doit porter le dossard officiel de la compétition (lycra) avec son numéro d'identification à chaque fois qu'il ira sur l'eau pendant l'événement.

12. PRIX

Des prix seront distribués aux trois premiers de chaque catégorie.

13. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité (RCV 4). En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'AO de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

14. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter :

CERCLE DE LA VOILE D'ARCACHON

Port de Plaisance – Centre Nautique Pierre Mallet 33120 ARCACHON
 05.56.83.05.92 - contact@voile-arcachon.org - www.voile-arcachon.org

Hébergement possible : CAMPING CLUB d'ARCACHON tel : 05 56 83 24 15

SITUATION DU PLAN D'EAU - HORAIRE DES MAREES

Port d'	Date	Pleine mer	Basse mer	Coefficient
ARCACHON	16 mars	13 h 20	19 h 14	44

ANNEXE PARCOURS ET ZONE DE COURSE

